

L'inclusion numérique nous concerne toutes et tous

Avant-propos de ce numéro par Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale



© Chancellerie fédérale / Béatrice Devènes

Comprendre le monde numérique, et s'y mouvoir avec aisance et confiance, représente une compétence de base, adossée aux compétences de lecture, d'écriture et de mathématiques, que plus d'un tiers de la population suisse ne maîtrise pas. L'illettrisme numérique est malheureusement une réalité dans notre pays, ce qui rend ce numéro de *Forumlecture.ch* d'autant plus pertinent. En effet, bien que la Suisse excelle dans l'innovation numérique, des personnes âgées, des personnes avec des lacunes en matière de formation, des femmes et des hommes en situation de handicap, une partie de la population exposée à la précarité, pour ne citer que quelques exemples, n'en profitent pas.

Or l'inclusion numérique est une condition essentielle pour une participation pleine et entière de toutes et tous à la vie sociale, politique et économique. Comparer les primes d'assurance-maladie, commander un billet de train, annoncer un changement de domicile, envoyer une postulation, acheter une place à la billetterie en ligne pour un match de foot, réserver une place au cinéma ou au théâtre ou encore une chambre d'hôtel : les services numériques sont omniprésents et leur utilisation ne cesse d'augmenter dans quasi tous les aspects de notre quotidien. Ces prestations en ligne sont censées nous simplifier la vie, pour autant qu'on y ait accès et qu'on ait les compétences et les capacités de les utiliser. Faire avancer l'inclusion numérique, c'est ainsi aussi abolir les barrières d'accès à Internet, par exemple en proposant des sites adaptés aux personnes en situation de handicap.

Pour nous engager en faveur de l'intégration de tous les membres de la communauté et pour faire vivre les valeurs de notre démocratie de manière crédible, il nous appartient de mettre en œuvre une véritable stratégie d'inclusion numérique. Contribuer à la cohésion de notre pays relève de la sphère de responsabilité du monde politique. Dans le cadre de la politique du handicap 2023-2026, le Conseil fédéral a demandé la création d'un réseau en faveur de l'inclusion numérique et une plus grande coopération dans ce domaine. Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées a ainsi créé, en novembre de l'année dernière, l'Alliance Inclusion numérique suisse (ADIS), en collaboration avec d'autres associations. L'ADIS est pensée comme un réseau de compétences rassemblant des acteurs de la société civile, des fédérations, des entreprises, des autorités et des instituts de formation et de recherche. Elle analyse la situation en matière d'inclusion numérique, informe la société et crée les conditions propices au progrès. Son objectif est de renforcer les compétences numériques de base et de réduire les obstacles afin de permettre à un maximum de personnes en Suisse d'accéder au monde numérique.

Le Conseil fédéral a également transmis au Parlement, en décembre 2024, le message pour la révision partielle de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées. Ce projet prévoit entre autres d'obliger les prestataires de services de fournir des contenus numériques accessibles à toutes et à tous. La même tendance est observée à l'étranger. Cette année, une directive européenne qui impose à toutes les entreprises actives dans l'UE la mise à disposition de services accessibles à toutes et tous (European Accessibility Act) entrera ainsi en vigueur.

Le « tout numérique » concerne l'ensemble de la société. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'exclure ou de défavoriser. Mais l'inclusion numérique ne se fera pas toute seule. Pour réussir, notre engagement individuel et collectif est nécessaire. Faisons fructifier la prometteuse dynamique actuelle pour continuer à la faire avancer.

Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale

Cet avant-propos a été publié dans le numéro 2/2025 de forumlecture.ch

Copyright Cet article est publié sous la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0:
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>